

En date du 05 OCT 2022

Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune
de Panazol

N° 202200551

Le Président de Limoges Métropole,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles
L.151-46, R.151-18 et L.151-19 ;
VU le délibération du 040 du 27 janvier 2017
approuvant le Plan local d'urbanisme de Panazol ;
VU le code de l'environnement, notamment l'article
L.101-10 ;
VU notamment les documents annexes,
à l'exception de l'ANNEXE n° 1 à la mise à jour des
annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Panazol.

ARRÊTÉ

Article 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Panazol sont mises à jour en vue
des documents annexes au présent arrêté. La mise à jour concerne l'intégration de l'Etat des services
urbanistiques.

Article 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie
de Panazol et en ligne de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Panazol et au siège de Limoges Métropole.
Bonne nuit.

Fait à Limoges, 19 rue Bernard Pascal 85371, le 05 OCT 2022

Le Président,

Gilles GILBERT

Publié le : 10.10.2022

Président de la
Mairie de Panazol
et
de la
Mairie de Limoges Métropole

Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune de
Panazol

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Panazol

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200551_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_PANAZOL.pdf
(.pdf, 3,5 Mo)



TÉLÉCHARGER